

Manifeste Fondation Croissance Responsable

Dans un monde où il devient de plus en plus difficile de savoir qui est responsable de quoi et au sein duquel les attentes de notre Société à l'égard de l'entreprise sont de plus en plus fortes, celle-ci assume sa responsabilité sociale, sociétale et environnementale, incitée, voire obligée, par un environnement juridique et réglementaire de plus en plus en plus prégnant.

S'appuyant sur les conclusions du rapport Senard Notat, le législateur a adopté, dans le cadre de la loi *PACTE*, plusieurs dispositions visant à "*repenser la place des entreprises dans la société*", dispositions qui s'inscrivent dans le prolongement de la volonté du Président de la République qui a dénoncé un "*capitalisme ultralibéral et financier, trop souvent guidé par le court terme*". En considérant qu'une "*société est gérée dans son intérêt social, en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité*", en permettant à une société de se doter d'une *raison d'être* statutaire, en créant l'appellation de *société à mission* et en permettant à des actionnaires de loger tout ou partie du capital d'une société au sein d'un fonds de pérennité, le législateur français a fait preuve d'une audace dont d'autres pays devraient s'inspirer.

Au-delà des dispositions qui répondent aux attentes de ses parties prenantes qui exigent d'elle de plus en plus d'engagement, de transparence et d'exemplarité en matière éthique, fiscale, sociale et environnementale, l'entreprise, acteur incontournable de notre Société, doit être accompagnée et protégée par un cadre juridique et réglementaire. L'entreprise doit également être comprise et acceptée de tous, sans quoi elle ne pourra pleinement assumer son engagement envers la Société.

Permettre à l'entreprise de disposer d'un cadre juridique et réglementaire adapté à ce nouvel environnement et promouvoir auprès d'un public le plus large possible l'engagement social, sociétal et environnemental de l'entreprise constituent l'une des missions de la Fondation Croissance Responsable.

La Fondation Croissance Responsable se doit d'éduquer, élèves, étudiants et enseignants aux nouveaux modèles économiques, créateurs de valeur partagée. Ils doivent les comprendre, les assimiler et avoir pleinement conscience que l'univers économique auquel ils appartiennent est en mutation perpétuelle, nécessitant de tous un effort constant d'adaptation.

La Fondation Croissance Responsable a également pour mission de sensibiliser les acteurs de l'éducation sur les attentes des entreprises. Beaucoup d'entre elles subissent des difficultés pour recruter des collaborateurs adaptés à leurs besoins. Nombreuses sont celles qui souhaiteraient que soit enseignée la *façon d'être*. Aujourd'hui il ne suffit pas de *savoir pour être*. Être permet également de savoir. Ne pas en avoir conscience fragilise de nombreux jeunes qui connaissent alors des difficultés pour rejoindre une entreprise ou s'intégrer au sein de cette dernière. La Fondation Croissance Responsable doit ainsi, à travers des programmes adaptés, contribuer à ce que le plus grand nombre de jeunes intègrent l'entreprise de leur choix.

Enfin, la Fondation Croissance Responsable doit sensibiliser les entreprises sur leur mission éducative notamment au vu des futurs défis auxquels la Société est confrontée. L'entreprise se doit d'assurer à ses collaborateurs une employabilité pérenne.

Notre mission est d'œuvrer pour que nos futures générations disposent d'un environnement à la hauteur de leurs attentes et de leurs ambitions.

Christian Nouel
Président du Collège des Fondateurs